

Procédures d'entraînement

- Suivre les procédures d'entraînement appropriées pour tous les sports.
- L'entraîneur doit connaître les règlements du sport et les habiletés que les élèves doivent développer pour le pratiquer de façon sécuritaire. Enseigner et faire respecter les règlements du sport. Enseigner progressivement les habiletés nécessaires.
- Les entraîneurs doivent enseigner les techniques et stratégies appropriées de l'offensive et de la défensive.
- L'entraîneur doit offrir un niveau de compétition qui tient compte des habiletés, de la taille, de l'âge et de la condition physique des élèves. L'entraîneur doit établir l'intensité et la fréquence des exercices, des séances d'entraînement et des joutes afin de ne pas mettre les élèves en danger (notamment par la répétition excessive d'un exercice de coup de tête ou de frappe).
- Si la saison compétitive est interrompue pendant plus de deux semaines, l'entraîneur doit prévoir un nombre approprié d'entraînements avant la reprise de la compétition.
- Les athlètes doivent être supervisés de façon appropriée pendant toutes les phases de l'activité : entraînements, échauffement, compétition et pauses. Si l'entraîneur est incapable d'assurer le niveau de surveillance indiquée, l'activité doit prendre fin.